MÉDICO-TECHNIQUE

Centre de Ressources Biologiques (CRB)

Chef de service : Dr. Pierre RAYNAUD
Cadre de pôle : M. Sylvain AINOUZ
Cadres de santé : Mme Audrey FALCHI, M. Nils HALNA, M. Jérôme REGNIER

Hôpital
Rez-de-chaussée

Responsable Opérationnel / Dr Pierre RAYNAUD

04 68 61 68 57

pierre.raynaud@ch-perpignan.fr

Responsable Qualité / Aline GIRAUDON

04 68 61 76 35

aline.giraudon@ch-perpignan.fr

Gestionnaire de Ressources Biologiques / Brigitte SOULICHANH

04 68 61 76 35

brigitte.soulichanh@ch-perpignan.fr

Cadre de Santé / Audrey FALCHI

04 68 61 64 09
audrey.falchi@ch-perpignan.fr

Présentation générale du service

Service ouvert du lundi au vendredi, de 8h à 16h.

Le centre de ressources biologiques (CRB-CHP) est situé au sein du service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques, au rez-de-chaussée de l'établissement.

Contact : crb.contact@ch-perpignan.fr

Activité et missions

Le **CRB** du CH Perpignan est le seul Centre de Ressources Biologiques du département des Pyrénées Orientales. Il englobe un bassin de population allant de l'Espagne au sud, à Montpellier au nord et Toulouse à l'ouest. Il fait partie intégrante du Centre Hospitalier de Perpignan (CHP), premier établissement public de santé du département.

Sa mission est de collecter, préparer, conserver des échantillons biologiques de qualité, associés à des données médicales pertinentes afin de les mettre à disposition pour des travaux de recherche et le développement dans le secteur de la santé humaine.

Conformément aux dispositions règlementaires, l'activité du CRB-CHP est déclarée auprès du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.
Les ressources biologiques conservées peuvent avoir trois provenances :

- **La filière "soin" du Centre Hospitalier** fournit des prélèvements conservés dans l'attente d'une demande ciblée de la part d'un organisme investigateur public ou privé.
- **La filière "Recherche clinique" du Centre Hospitalier** collecte des échantillons dans le cadre d'une étude spécifique contractualisée entre le Centre Hospitalier et un organisme investigateur.
- **La filière "extérieure"** regroupe les échantillons fournis par d'autres organismes que le CH Perpignan, publics ou privés, souhaitant héberger des échantillons selon des modalités définies précisément pour chaque cas.

Depuis 2021, le CRB-CHP a rejoint le réseau Biobanque-Languedoc-Roussillon-Occitanie (BBLR-O) qui comprend également les CRG de l'Institut Régional du Cancer (ICM) et des CHU de Montpellier et de Nîmes.

Démarche qualité

L'activité du CRB-CHP est certifiée conforme aux exigences des normes NF S96-900 et de l'ISO 9001.

A ce jour son périmètre d'activités certifiées regroupe: La collecte, la réception, la préparation, la conservation, la mise à disposition et la prestation d'hébergement des ressources biologiques suivantes: les fragments tissulaires congelés et/ou inclus en paraffine, les liquides biologiques et les acides nucléiques.

EURO-QUALITY SYSTEM NF S96-900

ISO 9001:2015

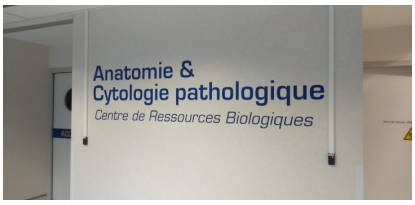

Hébergement de collection

Le CRB-CHP est à la disposition des services hospitaliers et des sociétés externes (pharmaceutiques, ou fournisseurs de tests diagnostiques) pour conserver et/ou mettre à disposition des ressources biologiques ou constituer de nouvelles collections d'intérêt.
Tout service clinique souhaitant faire conserver des échantillons biologiques peut faire appel au CRB-CHP. Le CRB-CHP est également partenaire de l'Unité de Recherche Clinique de l'établissement pour la conservation des échantillons prélevés dans le cadre d'études cliniques.

Après acceptation de la demande, les conditions de prise en charge de la collection par le CRB-CHP sont formalisées dans une convention entre les deux services.

En 2023, le CRB hébergeait plus de quarante collections pour les services institutionnels.

Promotion de la recherche en santé humaine

Conformément à la réglementation en vigueur, les ressources biologiques conservées dans le cadre du parcours de soin standards des patients peuvent être utilisés après analyse à la condition que les patients aient été avertis de cette possibilité et qu'ils n'y soient pas opposés. Les résidus d'analyses de ces patients sont échantillonnés, et mis en conservation associés à des données cliniques pertinentes.

Ces ressources biologiques pourront être utilisées pour :

- Participer à comprendre les mécanismes physiopathologiques de maladies, telles que les cancers
- Tester de nouvelles thérapeutiques
- Développer de nouvelles techniques d'analyse (réactifs, tests...)
- Réaliser le contrôle qualité d'équipements destinés à établir un diagnostic médical.

Après acceptation de la demande, les conditions de mise à disposition des ressources biologiques par le CRB-CHP sont formalisées dans une convention.

En 2023, le CRB-CHP a pu mettre des ressources biologiques à disposition de la rechercher en santé humaine à plus de 40 reprises.

Catalogue de ressources biologiques disponibles

- **Tissus tumoraux : FFPE +/- cryoconservation**
  Origine de ces tissus :
  Cerveau, foie, reins, vessie, peau, appareil digestif, appareil bucco-dento-salivaire, surrénale, thyroïde, appareil respiratoire, ganglions lymphatiques, rate, uretère, appareil génital masculin (prostate, testicule), appareil génital féminin (utérus, col, annexe, sein).
- **Tissus non tumoraux : FFPE +/- cryoconservation**
  Origine de ces tissus :
  Cerveau, coeur, poumons, foie, pancréas, intestins, reins, muscles, os massifs, fragments osseux, vessie, peau, appareil génital féminin, appareil respiratoire, appareil génital masculin
- **Liquides biologiques**
  Fluides de ponction, de miction, d'écoulement Prélèvements nasopharyngés
- **Frottis cervico-vaginaux :**
  Cellules en milieu conservateur
- **Sang et dérivés sanguins :**
  Sérum, plasma, cellules du sang périphérique Microbiote intestinal

Documentation utile

- **Demande de conservation ou de mise à disposition de ressources biologiques** (à renvoyer à **crb.contact@ch-perpignan.fr**)
- **Don de ressources biologiques** - informations aux patients
- **Manuel qualité**

Pour en savoir plus :

- **Centre de Ressources Biologiques**

Savoir-faire